

## Compte-rendu de la séance du Vendredi 28 janvier 2022

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur l'adjoint au Maire.

En exercice 15, présents 11, votants 11.

Etaient présents : M. Thierry PERNOD, Mme Nicole DERVIN, M. Etienne BEVAND, M. Jérôme NEYRON, Mme Michèle SELLIEZ, Mme Claude BARRIER BOUR, M. Rémi ROUET, M. Jacques HUMBERT, M. Jean-Pierre FLEURY, Mme Vanessa GARSTKA, M. Philippe LYARDET.

Etaient excusés : M. Daniel SAVOYE, M. Bernard REGAD, Mme Sandra ANCEL, M. Patrick CHAPELUT.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

A l'ordre du jour :

*Aménagement forestier de la forêt communale d'Echallon – Période 2022-2041, Questions diverses.*

○ **Aménagement forestier de la forêt communale d'Echallon – Période 2022-2041**

Intervention de M. Vincent Galland, ONF

Monsieur l'adjoint au Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L 212-3 du code forestier. La surface de gestion retenue est 1 265.36 ha.

Il expose les grandes lignes de ce projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé,
- Demande aux services de l'Etat l'application du 2° de l'article L 122-7 du Code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites classés APPB (Arrêtés Préfectoraux de Protection Biotope).

o Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- de l'enquête du recensement de la population en cours sur la commune,
- de l'avancement des travaux concernant la rénovation du logement communal,
- de la programmation des travaux d'aménagement sur la RD55 à La Pallud du 4 au 7 avril 2022. Une information sera faite aux riverains.
- de la location d'un terrain communal par un exploitant agricole local,
- du départ en retraite d'un agent communal des services techniques,
- du nombre d'interventions du Centre d'Incendie et de Secours d'Oyonnax sur la commune d'Echallon en 2021 : 40 interventions ont été effectuées.

La séance est levée à 22 heures 20.

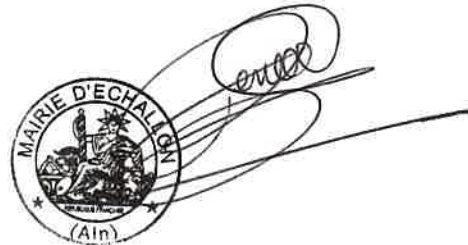
Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le 21/02/2022

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint

An official circular stamp of the Mairie d'Echallon (Ain) is overlaid with a handwritten signature. The stamp features a central emblem and the text "MAIRIE D'ECHALLON" and "(Ain)".